



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 19 octobre 2023 — N° 70

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner le 103^e anniversaire de Mme Lydia Fillion-Gobeil.

Mme Caron (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner le travail de la Fondation Alphonse-Lepage inc.

M. Caron (Portneuf) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme S.O.S. Accueil inc.

M. Grandmont (Taschereau) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale de l'action communautaire autonome.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 175^e anniversaire de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington.

19 octobre 2023

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner l'ouverture du Café Soleil.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à participer à la guignolée du Comptoir alimentaire Drummond.

M. Bélanger (Orford) fait une déclaration afin de souligner la résilience et le courage de Mme Lina Courtois, gagnante de neuf médailles aux Championnats canadiens des maîtres de Calgary.

Mme Blouin (Bonaventure) fait une déclaration afin de souligner le 90^e anniversaire de la station de radio CHNC-FM.

M. Boulet (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de féliciter Mme Evelyne Papillon, championne du triathlon Ironman 70.3 de New York.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de l'organisme Pro-Jeunes-Est.

À 9 h 53, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

19 octobre 2023

Les travaux reprennent à 10 h 02.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport actuariel modifiant l'Évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2021.

(Dépôt n° 1003-20231019)

Puis, il dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 26 avril 2023 par Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) concernant la mise en œuvre d'un crédit d'impôt pour la compensation carbone;

(Dépôt n° 1004-20231019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 31 mai 2023 par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) concernant la mise en place de mesures visant à encadrer la vente et la pose d'implants mammaires;

(Dépôt n° 1005-20231019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 31 mai 2023 par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) concernant l'ajout du programme de maîtrise professionnelle en orthophonie à la liste des programmes admissibles aux Bourses Perspective Québec;

(Dépôt n° 1006-20231019)

19 octobre 2023

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 31 mai 2023 par Mme Guillemette (Roberval) concernant la modification des subventions accordées pour les appareils auditifs;

(Dépôt n° 1007-20231019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1^{er} juin 2023 par Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) concernant le maintien des suivis médicaux pour les résidents des Jardins de la Côte;

(Dépôt n° 1008-20231019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 juin 2023 par Mme Rizqy (Saint-Laurent) concernant la modernisation de la Loi sur la protection du consommateur pour lutter contre l'obsolescence programmée;

(Dépôt n° 1009-20231019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 septembre 2023 par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) concernant la reconnaissance de la profession de consultante en lactation IBCLC;

(Dépôt n° 1010-20231019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 septembre 2023 par Mme Nichols (Vaudreuil) concernant une modification au code municipal afin de rendre obligatoire la diffusion des informations relatives aux séances extraordinaires;

(Dépôt n° 1011-20231019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 septembre 2023 par M. Zanetti (Jean-Lesage) concernant l'accès aux services de garde pour les enfants de familles sans-statut;

(Dépôt n° 1012-20231019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 septembre 2023 par Mme Prass (D'Arcy-McGee) concernant la bonification du programme de soutien aux familles afin d'améliorer l'accès aux services de répit;

(Dépôt n° 1013-20231019)

En remplacement de la réponse du gouvernement déposée le 17 octobre 2023, la réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 mai 2023 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) concernant la mise en place de mesures pour éviter un retour à l'institutionnalisation des personnes handicapées.

(Dépôt n° 1014-20231019)

19 octobre 2023

Dépôts de rapports de commissions

Mme Dufour (Mille-Îles), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 18 octobre 2023, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission;
(Dépôt n° 1015-20231019)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 28 septembre et les 3, 4 et 18 octobre 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1016-20231019)

Dépôts de pétitions

Mme Ghazal (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 900 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation de la politique SEJ-18 du Centre de services scolaire des Mille-Îles.

(Dépôt n° 1017-20231019)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, elle dépose :

La copie d'un extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue le 10 mai 2023;

(Dépôt n° 1018-20231019)

La copie d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du comité de parents du Centre de services scolaire des Mille-Îles, tenue le 4 mai 2023.

(Dépôt n° 1019-20231019)

19 octobre 2023

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Kelley (Jacques-Cartier) dépose :

La copie d'une lettre ouverte intitulée *De « Maîtres chez nous » à « Maîtres chez vous »!*, en date du 27 septembre 2023.

(Dépôt n° 1020-20231019)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 18 octobre sur la motion proposée par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale félicite le gouvernement du Québec pour son entente avec le gouvernement fédéral en ce qui a trait aux sommes provenant du Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL);

QU'elle demande au gouvernement de consacrer entièrement les sommes découlant de cette entente à du logement social hors marché, tel que des logements publics, d'organismes sans but lucratif et de coopératives.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 143 en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

19 octobre 2023

Motions sans préavis

M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), présente une motion concernant la main-d'œuvre immigrante dans le réseau de la santé; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), présente une motion concernant les nominations du gouvernement à des postes au sein de la fonction publique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, conjointement avec Mme Ghazal (Mercier) et M. Bérubé (Matane-Matapédia), présente une motion concernant la langue française et le nationalisme québécois; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), propose :

QUE l'Assemblée nationale célèbre le 100^e anniversaire de la naissance de Jean Paul Riopelle, peintre, sculpteur et graveur né à Montréal le 7 octobre 1923;

QU'elle reconnaisse la contribution inestimable de cet emblème de la culture québécoise formé à Montréal, révélé à Paris, et enraciné au milieu du Saint-Laurent, sous les oies blanches de l'Isle-aux-Grues;

19 octobre 2023

QU'elle souligne la contribution de la Fondation Riopelle et du gouvernement du Québec aux célébrations de ce 100^e anniversaire et à la création de l'Espace Riopelle, dont l'ouverture est prévue en 2026 au Musée national des beaux-arts du Québec;

QU'elle invite toutes les Québécoises et les Québécois à redécouvrir l'œuvre vaste de Jean Paul Riopelle, forgée en harmonie avec la nature;

QU'elle salue le legs inestimable de Riopelle, reconnu comme l'un des artistes québécois et canadiens les plus importants et prolifiques du 20^e siècle, soulignant l'impact de son œuvre sur la culture québécoise, chez nous et ailleurs dans le monde.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n^o **144** en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n^o 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation;

19 octobre 2023

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi concernant l'expropriation;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 36, Loi sur le recouvrement du coût des soins de santé et des dommages-intérêts liés aux opioïdes.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et la Loi sur les producteurs agricoles.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Lévesque, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 27 octobre 2023, M. Bouazzi (Maurice-Richard) s'adressera à M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le manque de transparence du gouvernement caquiste dans le dossier de la filière batterie ».

19 octobre 2023

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi visant à moderniser la profession notariale et à favoriser l'accès à la justice.

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, informe l'Assemblée que l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, recommande l'étude du projet de loi n° 34, Loi visant à moderniser la profession notariale et à favoriser l'accès à la justice.

Après débat, le rapport est adopté.

À 11 h 36, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Kelley (Jacques-Cartier) à Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, portant sur le sujet suivant : « la demande d'exemption de l'Université Bishop's pour les frais de scolarité ». M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, remplace la ministre pour ce débat;

19 octobre 2023

- le deuxième, sur une question adressée par M. Kelley (Jacques-Cartier) à M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, portant sur le sujet suivant : « les microréseaux de production énergétique ». M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, remplace le ministre pour ce débat;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Caron (La Pinière) à Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, portant sur le sujet suivant : « l'explosion des cas de maltraitance au Québec ». M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, remplace la ministre pour ce débat.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 24 octobre 2023, à 10 heures.

La motion est adoptée.

À 13 h 38, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 24 octobre 2023, à 10 heures

La Présidente

NATHALIE ROY

19 octobre 2023

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

(Vote n° 143)

POUR – 109

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (IND)
Allaire (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PQ)
Arseneau (PQ)	Ciccone (PLQ)	Julien (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poulet (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Poulin (CAQ)
Beauchemin (IND)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Biron (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Legault (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	(Hull)
Caron (PLQ)	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	

19 octobre 2023

Sur la motion de Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) :

(Vote n° 144)

POUR – 105

Abou-Khalil (CAQ)	Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)
Allaire (CAQ)	Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)
Asselin (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)
Bachand (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (IND)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dionne (CAQ)	Kelley (PLQ)	Provençal (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bernard (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lafrenière (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ) (Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	(Dubuc)
		Montigny (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
			Zaga Mendez (QS)